



FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



www.fnh.org

SOMMAIRE

LES TEMPS FORTS	4
DEUX NOUVEAUX VISAGES À LA TÊTE DE LA FNH	6
PREMIER BAROMÈTRE SUR "L'HUMEUR ÉCOLOGIQUE" DES FRANÇAIS.	8
AGIR POUR UNE BIODIVERSITÉ PRÉSERVÉE	10
DÉFENDRE UNE AGRICULTURE SANS PESTICIDES	14
SOUTENIR UN ÉLEVAGE LOCAL ET ÉCOLOGIQUE	18
FAVORISER UNE ALIMENTATION RESPONSABLE	22
PROMOUVOIR UNE MOBILITÉ DÉCARBONÉE	26
GOVERNANCE	28
LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	32
NOS PARTENAIRES ET MÉCÈNES	34

ÉDITO

« La FNH porte depuis sa création une promesse forte : celle de concilier exigence scientifique et expression populaire »

2023 a été pour la Fondation pour la Nature et l'Homme une année importante de refonte de sa gouvernance. J'ai eu l'immense bonheur – et grand honneur – d'en prendre la présidence au mois de mai. Ce n'est pas rien. La Fondation pour la Nature et l'Homme a déjà une longue histoire et réfléchir à cette prise de responsabilité m'a amené à entrevoir une équipe que je ne soupçonnais pas, mais aussi à découvrir ou redécouvrir les membres de son Bureau, dont mon prédécesseur Alain Grandjean que je salue et remercie chaleureusement ici. Des échanges nourris qui m'ont porté, conforté...

Je me suis bien sûr interrogé sur la place de la Fondation dans l'écosystème des ONGs environnementales, sur sa singularité, ses fondements mêmes. La FNH porte depuis sa création une promesse forte : celle de concilier exigence scientifique et expression populaire. J'entends par là, la volonté constante de parler à toutes et tous, au-delà des clivages, de mobiliser conjointement les publics sur les sujets écologiques en rendant accessible la connaissance des enjeux et en proposant des solutions à la portée de tout le monde.

Nous le savons, si le plaidoyer auprès des décideurs économiques et politiques est essentiel, la mobilisation du plus grand nombre l'est tout autant. Dans une société de plus en plus fracturée, où les tensions, la manipulation et la suspicion se développent, nous avons besoin de partager des constats étayés, de nourrir le débat public en nous appuyant, toujours, sur des données fondées sur la science. Sans effet de manche, sans violence. Simplement des faits.

Historien de formation, j'ai travaillé vingt-cinq ans dans la communication. Je crois profondément que nous avons, collectivement, besoin de comprendre le monde qui nous entoure, la complexité des crises que nous devons affronter, pour être en mesure de dépasser la résistance au changement qui se tapit en chacun d'entre nous pour agir enfin. Je suis convaincu que nous pouvons sortir de la résignation ou, parfois, de la désespérance en nous engageant, en travaillant ensemble à faire émerger des solutions d'avenir. C'est cette envie d'agir, cette énergie dans l'engagement, qui m'a convaincu d'accepter cette belle responsabilité.

La Fondation a ouvert une nouvelle étape de sa longue histoire. Elle qui a toujours su rebondir et se réinventer voit aujourd'hui ses équipes renforcées de nouvelles personnalités heureuses d'en être. Nos partenaires ont renouvelé leur soutien. D'autres nous rejoindront. Parce qu'agir pour voir émerger une société plus écologique et plus solidaire est une formidable mission. Parce que nous sommes légion à penser sincèrement que nous n'avons pas d'autres choix, pas d'autres voies. Et parce que nous savons que l'engagement transforme et rend plus heureux.



GILDAS BONNEL
PRÉSIDENT DE LA FNH



TEMPS FORTS

La FNH se met au LIVE !

Désireux d'échanger en direct avec les publics qui nous suivent et nos donateurs, nous avons inauguré un nouveau format de conversation : le *live*. En septembre et en décembre, nous avons proposé deux rendez-vous sur Youtube autour de deux questions clés : « Face au changement climatique : pourquoi ça n'avance pas assez vite ? » et « Qu'est-ce qui motive ceux qui agissent pour la planète ? ». L'occasion de réunir autour du président de notre Conseil scientifique et de notre directrice générale, des membres de notre réseau avec lesquels nous préservons la biodiversité ou nous nous mobilisons en faveur d'une alimentation plus saine et durable. Succès pour ces deux premières éditions avec plus de 500 questions posées !

Mobilisés pour sauvegarder l'objectif ZAN

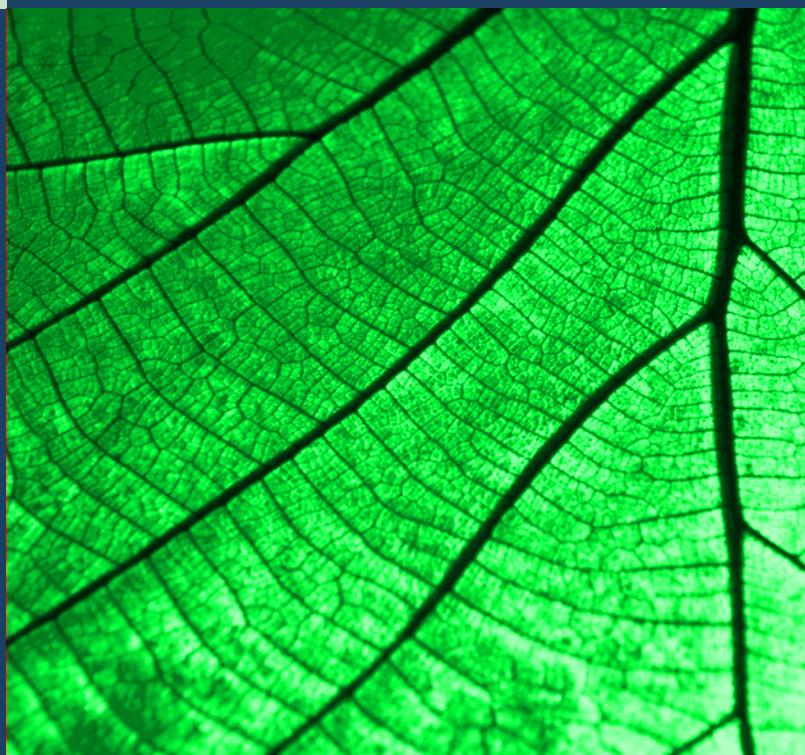
L'artificialisation des sols a fait l'objet d'une actualité politique importante tout au long de l'année, en particulier s'agissant des modalités de mise en œuvre de l'objectif « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) d'ici 2050. Entre l'examen des propositions de loi du Sénat puis de l'Assemblée nationale, notre équipe a tout mis en œuvre pour sauvegarder l'ambition initiale de cet objectif. Elle a formulé de nombreuses propositions dont la création d'un « DPE des sols » pour améliorer la connaissance sur l'état des sols en France et aider les élus locaux à mieux orienter les décisions d'aménagement. Ces actions de plaidoyer ont été accompagnées d'un important travail de sensibilisation auprès des parlementaires et de vulgarisation grand public pour permettre au plus grand nombre de mieux comprendre les nombreux enjeux de la lutte contre l'artificialisation des terres.

Saison 2 de la campagne de plantations hivernales #J'agisJePlante

Après une première saison couronnée de succès avec plus de 120 000 plants d'arbres et arbustes mis en terre, nous avons à nouveau invité les citoyens à profiter de l'hiver pour planter des haies bocagères, des murs végétaux, des arbres fruitiers ou des mini-forêts. Si notre enjeu reste inchangé : créer l'envie de planter en rappelant à chacun le pouvoir des plantations pour la sauvegarde de la biodiversité et le bien-être de tous, nous avons proposé de nombreuses nouveautés en matière d'outils pédagogiques afin de répondre toujours mieux aux attentes de chacun. Nous avons également souhaité nous adresser à de nouveaux publics : acteurs du monde sportif et de l'éducation pour fédérer et engager partout dans les territoires.

12^e promotion Génération climat !

Parce que nombreux sont les jeunes qui ne veulent pas rester les bras croisés face au dérèglement climatique, la Fondation a créé Génération Climat : un dispositif de soutien aux 18-30 ans qui agissent pour le climat et la biodiversité. En 2023, le jury a récompensé une quinzaine d'initiatives portées par 49 jeunes. Des projets en faveur d'une alimentation plus durable et accessible à tous, d'une agriculture respectueuse du vivant ou encore de la préservation de la biodiversité. Une nouvelle promotion qui porte à 1172 le nombre de jeunes accompagnés vers l'action depuis 2016, date de la création de ce dispositif.



Baromètre des mobilités du quotidien, zoom sur les zones périurbaines

Après une deuxième édition du Baromètre national des mobilités du quotidien réalisé en 2022, révélant que plus de 13 millions de personnes se trouvent en situation de précarité mobilité en France, nous avons souhaité mieux cerner cette situation et ses conséquences sur la population. Pour ce faire, nous avons étudié à la loupe les zones péri-urbaines, réputées pour être particulièrement dépendantes à la voiture individuelle. Un focus inédit, très instructif.

Premiers travaux pour favoriser un élevage durable et écologique

Comment lier renouvellement des générations d'éleveurs et transition agroécologique ? Pourquoi les éleveurs laitiers n'arrivent-ils pas à vivre dignement de leur métier, alors que les prix et la consommation des produits laitiers ne cessent d'augmenter ? Pour répondre à toutes ces questions fondamentales, nous avons publié nos premiers travaux sur la thématique de l'élevage, cherchant à identifier précisément les blocages qui entravent la transition vers des modèles plus durables, permettant une juste rémunération des éleveurs. Un travail qui a également permis de définir de nombreuses propositions pour faire évoluer les politiques publiques, notamment en vue d'un portage en plaidoyer dans le cadre de la loi d'orientation agricole prévue en 2024.

Contre la ratification de l'accord UE-Mercosur :

Alors que plusieurs facteurs indiquaient que la ratification de l'accord de libre-échange UE-Mercosur allait être accélérée, la FNH s'est mobilisée pour alerter à nouveau sur ses impacts néfastes sur le climat, les agriculteurs, la santé et la biodiversité. Dans un rapport élaboré avec l'Institut Veblen et Interbev, nous avons proposé des recommandations pour appuyer les trois lignes rouges posées par la France pour s'opposer à cet accord, afin qu'elles soient mises en œuvre de manière effective. La FNH a adressé ces recommandations au président de la République et au ministre des Affaires Étrangères et de l'Europe.

La Fondation remporte l'appel d'offre « Transition en commun » de Radio France

Dans le cadre de son engagement en faveur d'une publicité plus verte, Radio France ouvre ses ondes depuis maintenant 3 ans aux acteurs œuvrant pour la transition écologique à travers sa campagne "Transition en commun". Notre dispositif #JagisJePlante a été retenu par un comité d'experts indépendants et reconnu dans les domaines de l'environnement, du monde associatif et de l'économie sociale et solidaire pour bénéficier de campagnes publicitaires gratuites sur les antennes de France Inter, France Info et France Bleu, ainsi que sur les chaînes et sites de France Télévisions.



Mon Restau Responsable, cap sur l'hôpital

Lancée en 2016 cette démarche favorise une restauration collective de qualité. Fin 2023, la démarche comptait 1944 sites de restauration engagés (contre 1750 en 2022) soit 113 000 millions de repas plus sains et durables servis par an ! Parmi lesquels : 12 centres hospitaliers universitaires sur les 30 existants. En 2023, ce sont également deux journées territoriales d'engagement qui ont été organisées. Le site internet de la démarche a également été revisté pour mieux s'adapter aux besoins des restaurants engagés, mais aussi attirer et faciliter l'accès aux informations pour de nouveaux volontaires.



Une année placée sous le signe du renouveau et des premières fois... En 2023, nous avons accueilli une nouvelle gouvernance qui allie science et communication.

*Pour parler (enfin) un peu de nous, nous avons créé une signature qui dit tout : **Dépasser les clivages, inspirer les courages.***

Nous avons exposé notre méthode, notre raison d'être et nos programmes sur un site internet relooké et inauguré notre tout premier baromètre avec l'institut Odoxa.



STÉPHANIE CLÉMENT-GRANDCOURT
DIRECTRICE GÉNÉRALE

Deux nouveaux visages à la tête de la FNH

Notre équipe composée de 23 salariés, le Conseil d'administration ainsi que la trentaine de membres du Conseil scientifique se sont réjouis d'accueillir Gildas Bonnel en tant que nouveau président de la Fondation et François Gemenne, président de son Conseil scientifique. Tous les deux forment un tandem qui s'inscrit pleinement dans l'ADN de la Fondation qui, depuis sa création, se donne pour mission de vulgariser auprès du plus grand nombre des enjeux complexes, en se basant sur une grande rigueur scientifique. Alain Grandjean, président sortant, a salué leur arrivée comme «une excellente nouvelle», soulignant «leur légitimité et expertise pour permettre à la FNH de continuer à jouer son rôle de catalyseur de la transformation de notre société». Aux côtés de la Fondation depuis 18 ans, Alain Grandjean a retrouvé sa place au sein du Conseil scientifique.



Gildas Bonnel, président du Conseil d'administration

Gildas Bonnel est un pionnier de la communication responsable. Il la met en pratique à travers l'agence qu'il crée en 1999.

«Je suis sincèrement honoré de succéder à Alain Grandjean. C'est une grande marque de confiance qui m'est faite. Cela fait près de 20 ans que j'essaie de me rendre utile auprès des entreprises et des organisations pour créer de l'intérêt et de l'envie, au service d'un modèle de société plus respectueux de la planète et de l'Homme. La FNH m'offre aujourd'hui la possibilité de faire un pas de plus dans mon engagement. Elle porte en elle une écologie inclusive qui crée du lien entre les citoyens et cherche des solutions qui concilient l'impératif écologique et les besoins humains. Je pense profondément que rien ne se fait contre. La FNH fait avec. C'est cette philosophie que je rejoins et que j'aurai à cœur, avec le Conseil d'administration, de servir aux côtés de l'équipe, de sa directrice générale, de François Gemenne et du Conseil scientifique.»



François Gemenne, président du Conseil scientifique

François Gemenne est politologue, co-auteur du sixième rapport du Giec. Ses travaux portent sur la gouvernance du climat et des migrations.

«J'ai tout de suite accepté de prendre cette fonction au sein de la FNH car on se rejoint sur une approche qui n'est pas dans la posture. La FNH incarne une approche constructive qui me semble aujourd'hui la plus pertinente et la plus efficace pour dépasser les clivages que les enjeux écologiques réveillent ou font apparaître dans nos sociétés. Je fais partie de son Conseil scientifique depuis dix ans, et je sais combien il est important que l'action écologique puisse s'appuyer sur une solide expertise. Plus que jamais, la science doit informer la décision et guider l'action sur ces enjeux fondamentaux. La richesse et la diversité du Conseil scientifique de la FNH sont uniques, et je m'emploierai à en mobiliser tout le potentiel au service de l'action pour le climat, la biodiversité et l'environnement en général.»

QU'EST-CE QUE LE CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA FONDATION ?

Créé en 2000, le Conseil scientifique de la Fondation pour la Nature et l'Homme est une instance associée qui agit en toute indépendance. Unique dans sa composition, il concentre une expertise pluri-disciplinaire qui rassemble des experts des sciences du vivant et du climat, mais aussi des sciences humaines et sociales.

Une trentaine de scientifiques de talent contribuent à cette chambre haute qui agit comme une vigie scientifique des prises de positions et des solutions portées par la Fondation. Véritable parlement d'idées, le Conseil scientifique est aussi un lieu d'une richesse exceptionnelle qui alerte et conseille la Fondation sur les sujets à saisir pour lever les blocages qui entravent la transition écologique.



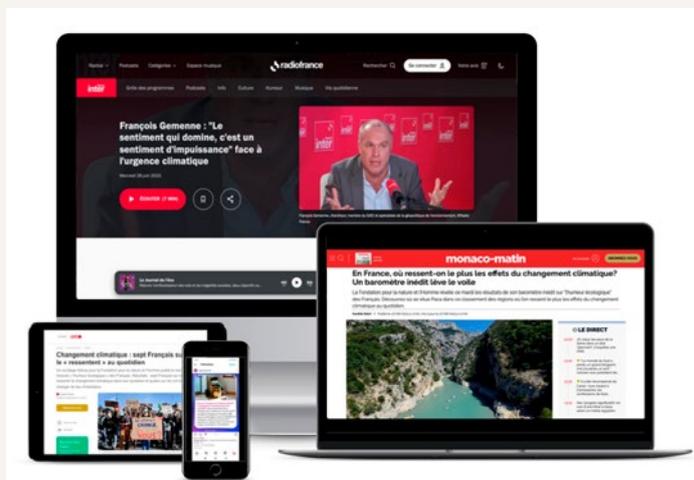
Premier baromètre sur "l'humeur écologique" des français

A l'aube de l'été 2023, la Fondation a souhaité mesurer « l'humeur écologique » des Français en lançant son premier baromètre en collaboration avec l'institut de sondage Odoxa. Les Français ressentent-ils le réchauffement climatique dans leur vie quotidienne ? Quel impact cela a-t-il sur eux ? Comment agissent-ils pour protéger le climat et la biodiversité ? Comment et dans quelle mesure les Français sont-ils déjà passés à l'action ? A quelles conditions accepteraient-ils d'en faire plus pour le climat et la biodiversité ? Sont-ils fiers des actions accomplies par leur région ? Cette enquête régionalisée, menée auprès de 3 000 Français, offre un état des lieux inédit des ressentis, des freins et des motivations des Français face au changement climatique.



Pour François Gemenne, président de notre Conseil scientifique :

«Ce vaste sondage montre que nous avons franchi une étape essentielle : le changement climatique n'est plus une projection abstraite mais une réalité tangible pour une grande majorité de Français. Cela veut dire que l'heure ne doit plus être à sonner l'alerte, mais au contraire à donner des solutions : tout le monde voit que la maison brûle. Il ne sert plus à rien de crier au feu, il faut éteindre l'incendie. C'est cela qui permettra de sortir du sentiment d'impuissance, qui est un frein terrible à l'action.»



LE BAROMÈTRE DANS LA PRESSE :

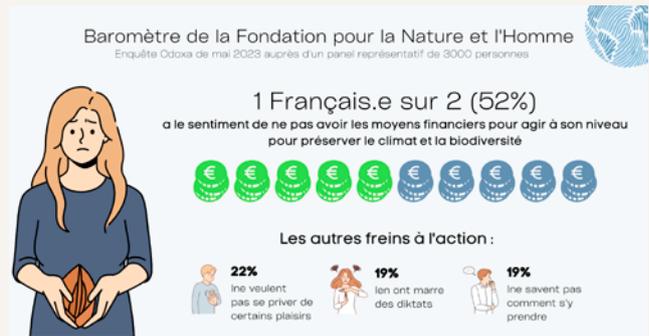
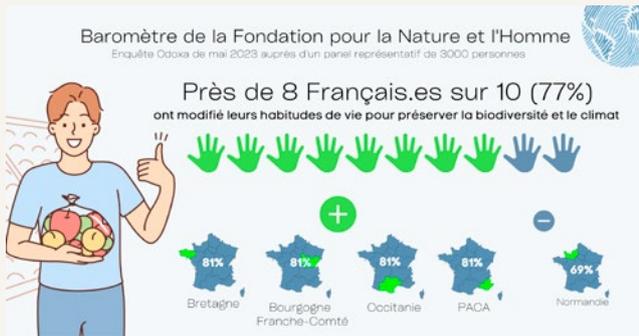
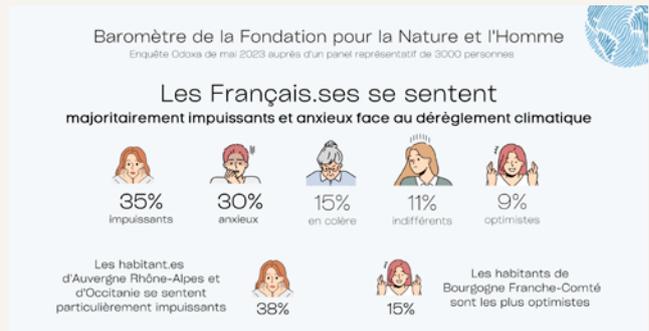
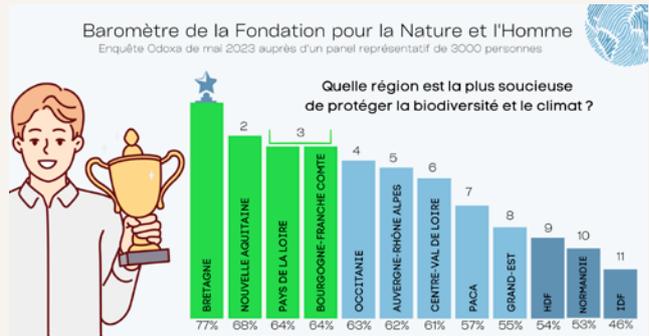
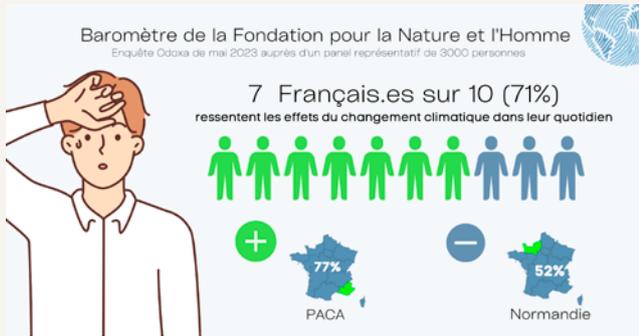
Le choix d'un baromètre régionalisé a été couronné de succès puisqu'il a permis une large couverture presse avec près de 70 retombées (radio, web et print).



LE BAROMÈTRE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

Nous avons proposé plusieurs déclinaisons de notre sondage : un décryptage des résultats au niveau national, régional ainsi que des chiffres clés thématiques liés à nos 5 programmes. L'ensemble de ces *posts* a généré près de 5 000 *likes* sur nos réseaux.





Les préoccupations environnementales sont très présentes dans l'esprit des Français !

7 Français sur 10 disent ressentir le changement climatique dans leur quotidien, aucune région n'étant épargnée. Face à cela, ils se sentent avant tout impuissants et anxieux se demandant même s'ils vivent au bon endroit, 4 Français sur 10 ayant déjà envisagé de déménager. Mais si le moral n'est pas au beau fixe, les Français ne sont pas inactifs pour autant. 77% ont déjà changé leurs habitudes pour préserver le climat et la biodiversité. Leur principal frein à l'action ? L'impression de ne pas avoir les moyens financiers nécessaires.

Et parmi les acteurs qui donnent le plus envie d'agir aux Français ? Les scientifiques (37%), les associations environnementales et les acteurs de terrain (comme les agriculteurs ou les éleveurs...).

Sur le podium des régions considérées par leurs habitants comme « plus soucieuses qu'ailleurs de la protection de la biodiversité et du climat » ? La Bretagne monte sur la première marche. (77% pour une moyenne de 59%). Au contraire, l'Ile-de France se retrouve en bas du classement (46%).



AGIR POUR UNE BIODIVERSITÉ PRÉSERVÉE

En 2023, nous avons démontré qu'il est possible de respecter l'objectif Zéro Artificialisation Net sans pénaliser l'accès au logement. Nous avons réveillé le planteur qui sommeille en chacun grâce à une batterie d'outils pédagogiques pour planter des haies, des murs végétaux, des mini-forêts et des bosquets fruitiers. Nous avons encouragé les sportifs à agir pour le plus beau des terrains de sport, la nature, et avons noué des partenariats stratégiques pour proposer encore plus d'activités de bénévolat sur notre plateforme jagispourlanature.org



MANUELLA LORAND

DIRECTRICE DE LA
COMMUNICATION ET
DE LA MOBILISATION

Lutter contre l'artificialisation des sols

Après la parution d'un premier état des lieux de l'artificialisation des sols en 2022, notre Fondation a poursuivi ses travaux sur cet enjeu majeur, première cause d'érosion de la biodiversité.

En effet, l'artificialisation a fait l'objet d'une actualité politique importante tout au long de l'année 2023 et en particulier s'agissant des modalités de mise en œuvre de l'objectif « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) d'ici 2050 au niveau des territoires. Entre l'examen des propositions de loi du Sénat puis de l'Assemblée nationale, notre équipe a réalisé de nombreuses actions afin de plaider pour le maintien de l'ambition initiale de cet objectif :



- ▶ **Formation de 20 députés et collaborateurs d'élus à l'Assemblée nationale**, en partenariat avec d'autres associations, afin de leur exposer les enjeux de l'objectif ZAN ;
- ▶ Rendez-vous avec des parlementaires et les cabinets ministériels, avec le ministre de la transition écologique Christophe Bechu ; courrier envoyé à la Première ministre...
- ▶ Suivi des différents textes législatifs et élaboration d'un cahier de 14 amendements, repris par différents groupes politiques ;
- ▶ Présentation de nos propositions auprès de deux commissions de l'Assemblée nationale et de trois groupes politiques.

Participation au Comité National de la Biodiversité (CNB)

En tant que membre de ce Comité, nous avons participé aux concertations relatives à la Stratégie Nationale Biodiversité 2030 et au nouveau Plan Eco-phyto, transmettant des contributions écrites en vue de la rédaction des projets d'avis du CNB.

Nous avons par ailleurs pris part aux réunions du groupe de travail "foncier et biodiversité" du CNB et suivi les travaux relatifs à la planification écologique.

Un diagnostic de qualité du sol pour éclairer les choix et protéger les espaces les plus « riches »

Parmi les propositions originales que nous avons formulées en faveur de la protection des sols, la création d'un « DPE des sols » a été particulièrement remarquée. À l'image des diagnostics de qualité énergétique des bâtiments, ce dispositif permettrait d'améliorer la connaissance sur l'état des sols en France et donc d'aider les élus locaux à mieux orienter les décisions d'aménagement. Cette proposition s'est appuyée sur une contribution coécrite et cosignée avec l'INRAE et l'Université Lyon III Jean Moulin : « Améliorer le suivi de l'artificialisation par une évaluation scientifique de la qualité écologique des sols »

- ▶ Plusieurs articles dans la presse sur le DPE : *Actu-Environnement*, *Batiactu*, *Environnement Mag*...



Un livret de vulgarisation pour mieux comprendre les enjeux de l'artificialisation

Afin de partager les enjeux et l'importance de la lutte contre l'artificialisation des sols avec le grand public, nous avons également publié un livret pédagogique « Artificialisation des sols : 5 questions pour tout comprendre ». Un document téléchargé 2700 fois .



Parallèlement à tout cela, notre équipe a poursuivi ses travaux engagés en 2022 avec la Fondation Abbé Pierre, visant à montrer qu'il est possible de concilier lutte contre l'artificialisation des sols et accès au logement. Une quarantaine d'interviews ont été menées auprès d'experts et de collectivités engagées dans des politiques de sobriété foncière, afin d'ouvrir de nouvelles perspectives et repenser nos modèles d'aménagement du territoire. Ces travaux sont à la base du prochain rapport de la Fondation sur le ZAN et le mal-logement qui paraîtra au cours du premier trimestre 2024.

Réveiller le planteur qui sommeille en chacun avec la saison 2 de #JagisJePlante

"A la Sainte-Catherine, tout bois prend racine" : c'est en s'appuyant sur ce dicton, bien connu des jardiniers, que la Fondation a lancé, le 25 novembre, la deuxième édition de la campagne #J'agisJePlante. Après une première saison couronnée de succès avec plus de 8 000 personnes sensibilisées et 120 000 plants mis en terre, nous avons à nouveau invité les citoyens à profiter de l'hiver pour planter des haies bocagères, des murs végétaux, des arbres fruitiers ou des mini-forêts. Notre enjeu reste inchangé : créer l'envie de planter en rappelant à chacun le pouvoir des plantations, tant pour le retour des oiseaux, des auxiliaires des cultures et autres insectes pollinisateurs, que pour notre propre bien-être (cadre de vie, convivialité, qualité de l'air, réduction des ilots de chaleur en ville, réduction des pesticides, lutte contre la sécheresse ou les inondations...).

Les sportifs invités à relever le défi des plantations

Notre Fondation, avec ses partenaires Maif Sport Planète et Forêts du Sport Français, a souhaité, cette saison, inviter l'ensemble des acteurs du monde du sport au sens le plus large du terme (licenciés, clubs, fédérations, organisateurs, associations, ligues, comités, marques, profs d'EPS...) à se mobiliser pour remettre de la nature au cœur de leur(s) lieu(x) de pratique sportive ou de loisirs. Au contact de la nature, pour beaucoup leur terrain de jeu, ils sont un public particulièrement sensibilisé et surtout fédérateur.



- ▶ 20 jeunes joueuses de la Rugby Girl Academy et la médaillée de bronze à la coupe du monde de rugby en 2017, Lenaig Corson, mobilisées lors d'un atelier #JagisJePlante à Paris.

De nouveaux contenus pédagogiques pour les familles, les enseignants et le monde du sport

Pour répondre au mieux aux attentes des particuliers, des acteurs du monde sportif et des acteurs de l'éducation nous avons créé 3 boîtes à outils sur mesure contenant :

- ▶ des livrets par types de plantation,
- ▶ des infos sur les essences à planter,
- ▶ un memo pour réussir son chantier de plantation,
- ▶ des posters pour recruter etc.

Mais aussi un livret spécial pour les sportifs et un livret pédagogique pour les enseignants du cycle 3.

Au total nous avons obtenu plus de 10 000 téléchargements de nos outils pédagogiques



#Jagisjeplante sur toutes les antennes de Radio France

Notre campagne #JagisJePlante a été choisie pour bénéficier de temps d'antenne gracieux dans le cadre du programme «Transition en Commun» de Radio France et France Télévisions. Cette démarche pour une publicité plus engagée dans le défi écologique met en lumière des initiatives positives, engageantes et fédératrices en faveur de la transition écologique.

Deux spots vidéo et audio enregistrés respectivement par nos 2 parrains, Nicolas Meyrieux et Elie Semoun, ont fait la Une sur les antennes de France Inter, France Info et France Bleu ainsi que sur les chaînes et sites de France Télévisions durant 2 semaines, entre novembre 2023 et mars 2024. **Au total, ce sont 180 spots radio et 40 spots TV qui ont été diffusés.**



La Fondation sur le terrain le 25 novembre !

À l'occasion du lancement de cette nouvelle saison, la Fondation a participé à la plantation d'une mini-forêt en Ile-de-France. Il s'agissait de la seconde phase d'un chantier initié par la ville de Villiers-sur-Orge et de notre association partenaire BoomForest. Cette initiative aura permis de planter au total 12 000 arbres sur 4 000 m² et aura réuni près 300 planteurs volontaires, dont notre marraine, la journaliste sportive Anne-Laure Bonnet.



- Les citoyens aussi se sont mobilisés pour ce top départ des plantations : ce sont près de 20 000 plants qui ont été mis en terre par des particuliers lors du seul week-end de la Sainte-Catherine.

Promouvoir le bénévolat nature avec la plateforme jagispourlanature.org

A la Fondation, nous sommes persuadés que le citoyen a un rôle crucial à jouer pour préserver la biodiversité. Alors, pour permettre à toutes et tous de se rendre utile au plus près de chez soi, nous animons depuis 2010 la plateforme du bénévolat nature. Un lieu unique qui permet à des associations, gestionnaires d'espaces naturels et collectivités qui organisent des activités très concrètes sur le terrain et qui ont besoin de bras pour préserver la biodiversité d'entrer en contact avec des citoyens désireux

d'agir près de chez eux. Six grands types d'actions sont proposés : observer la faune et la flore, soigner la faune sauvage ; préserver les espaces naturels, ramasser des déchets, découvrir la biodiversité, alerter en cas d'urgence.

En 2023, le nombre d'activités proposés sur la plateforme a largement augmenté grâce à de nouveaux partenariats développés autour de 16 temps forts nationaux. 4 421 activités ont été proposées au cours de l'année, soit plus de deux fois plus qu'en 2022. Parmi les nouveaux temps forts qui ont fait leur apparition sur la plateforme : « la journée mondiale des zones humides », coordonnée par Ramsar France, tout au long du mois de février avec 783 activités proposés, « les 48h de l'agriculture urbaine » coordonnées par l'Association française de l'agriculture urbaine professionnelle (AFAUP) - 978 activités ont été proposées entre le 28 et le 30 avril - et « Le mois de la biodiversité, Naturellement dehors ! » organisé par l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) Centre-Val de Loire : 131 activités ont été relayées du 15 mai au 15 juin.

La Fondation a aussi co-porté la campagne « Un printemps pour la planète » avec [JeVeuxAider.gouv.fr](https://www.jeveuxaider.gouv.fr), la plateforme ministérielle d'engagement bénévole, dont nous sommes partenaires et pour laquelle nous sommes pourvoyeurs de missions de bénévolat nature.

En termes d'engagement sur le terrain, la plateforme a également poursuivi son développement. Plus d'une centaine de nouvelles structures nous ont rejoint pour proposer des activités, soit 1 209 acteurs de la nature désormais membres du réseau. Nous enregistrons également une augmentation de plus de 56 % de la fréquentation de la plateforme, qui a générée 3 763 nouveaux inscrits en 2023.

NOUS AIMONS, NOUS SOUTENONS !

L'association Des Espèces Parmi'Lyon,

lauréate de notre dispositif Génération climat pour son projet PÉPIN'AIR

Déjà soutenue par la FNH en 2021, Des Espèces Parmi'Lyon sensibilise et accompagne les citoyens qui souhaitent végétaliser la ville. Différents freins ont été observés dans le cadre de leur activité : des difficultés à se fournir en végétaux indigènes, des informations lacunaires sur le sujet, la peur de se lancer, etc. Pour y remédier, nous avons soutenu financièrement une pépinière dans un quartier prioritaire de Lyon pour proposer des espèces de plantes adaptées, des conseils personnalisés ou encore des ateliers pratiques.



DÉFENDRE UNE AGRICULTURE SANS PESTICIDES

En 2023, nous nous sommes mobilisés pour mettre fin à l'importation d'aliments produits selon des pratiques interdites en Europe, pour relever l'ambition du plan écophyto, éviter le retour des pesticides néonicotinoïdes dans les champs de betteraves et vulgariser tous ces enjeux complexes auprès des citoyens et des agriculteurs, premiers concernés.



**THOMAS
UTHAYAKUMAR**

DIRECTEUR DES
PROGRAMMES ET
DU PLAIDOYER

Aligner la politique commerciale de l'Union européenne avec sa politique agricole et environnementale

Depuis 2019, la FNH se mobilise pour mettre fin à l'importation d'aliments produits selon des pratiques interdites en Europe. Une incohérence qui met à mal l'atteinte des objectifs du Pacte Vert, les agriculteurs, ainsi que la santé des consommateurs. Pour cela, la Fondation défend l'instauration de mesures miroirs dans les lois européennes.

En 2023, deux victoires ont été obtenues ! L'Union européenne a adopté deux textes visant à interdire :

- ▶ L'importation de produits ayant contribué à la déforestation.
- ▶ L'importation de produits agroalimentaires contenant des traces de deux pesticides néonicotinoïdes : le thiaméthoxame et le clothianidine. Avec l'Institut Veblen et le Bureau Européen de l'Environnement, la Fondation a élaboré des recommandations visant à élargir cette mesure à d'autres substances pesticides interdites au sein de l'UE.

Mesures miroirs : acteurs agricoles, ONG et législateurs affichent des objectifs communs



En 2024, un étape clé arrive pour passer à la vitesse supérieure : les élections européennes. Pour préparer le terrain, le 31 octobre 2023, la FNH et ses partenaires (Institut Veblen et Interbev) ont réuni le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, le Secrétaire général à la Planification écologique, des parlementaires français et européens, les représentants de cinq grandes filières agricoles françaises ainsi que des organisations de la société civile de défense des consommateurs ou de l'environnement. L'objectif de l'événement : élaborer une feuille de route commune comportant 5 mesures prioritaires que la France devra s'engager à obtenir d'ici la fin du prochain mandat européen.

Mobilisé contre la ratification de l'accord UE-Mercosur

Alors que plusieurs facteurs indiquaient que la ratification de l'accord de libre-échange UE-Mercosur allait être accélérée, la FNH s'est mobilisée pour alerter à nouveau sur les impacts néfastes de cet accord



sur le climat, les agriculteurs et la biodiversité. Dans un rapport élaboré avec l'Institut Veblen et Interbev, elle propose des recommandations pour appuyer les trois lignes rouges posées par la France pour s'opposer à cet accord, afin qu'elles soient mises en œuvre de manière effective. La FNH a adressé ces recommandations au président de la République et au ministre des Affaires européennes.

Ce travail de longue haleine, mené depuis plusieurs années, a commencé à porter ses fruits : une résolution transpartisane contre l'accord de commerce a été déposée au mois de mars puis adoptée au mois de juin par l'Assemblée nationale.

Indicateurs

- ▶ 5 communiqués de presse
- ▶ Une tribune signée par un collectif d'universitaires mené par François Gemenne, président du Conseil scientifique de la Fondation et Dominique Méda, présidente de l'Institut Veblen.

Adoption de la proposition de résolution relative à l'accord commercial entre l'Union européenne et le Mercosur

partager X f m

Séance publique



Réduire l'usage de pesticides en France et en Europe

Pour un plan Ecophyto qui contribue réellement à baisser l'utilisation de pesticides en France

Le plan Ecophyto vise la réduction de moitié de l'utilisation des pesticides en France. A l'occasion d'un nouveau recul de cet objectif à 2030, la FNH s'est à nouveau engagée pour lui donner un maximum d'ambition et exiger des moyens à la hauteur des objectifs affichés. En 2023, elle s'est notamment mobilisée à l'occasion du Salon de l'agriculture où la Première Ministre annonçait un nouveau « plan pesticides » dont l'ambition était de développer les alternatives tout y associant des financements supplémentaires. La FNH a ainsi fixé trois conditions de réussite de ce nouveau plan : une planification interministérielle cohérente, des financements fléchés vers l'accompagnement au changement de systèmes agricoles et alimentaires ainsi que la prise en compte de la question de la fiscalité pour accompagner la réduction des pesticides.

Dans le cadre de sa participation au Conseil d'Orientation Stratégique (COS), qui réunit agriculteurs, scientifiques, pouvoirs publics et acteurs de la société civile, la Fondation a proposé son analyse et ses recommandations pour un plan Ecophyto à la hauteur des enjeux.



De nombreux paysans souhaitent adopter des pratiques plus durables, mais les outils pour ce faire ne sont pas toujours adaptés ou accessibles ! Pour y remédier, Axel, Gaspar, Noémie et Hélène, membres de l'association rennaise la Vilaine Fabrique, se sont lancés dans la construction d'outils low tech en bois et métal, comme des brouettes de maraîchage, des déshydrateurs solaires ou encore des épandeurs à pédales. Tous ces outils répondent à trois enjeux : durabilité (robustes, réparables facilement), accessibilité (coût faible) et utilité (adaptés aux besoins des maraîchers biologiques).

Néonicotinoïdes : une 3^e dérogation ? La FNH dit non

Une consultation publique a été lancée en février 2023 par le ministère de l'Agriculture pour autoriser l'usage de ce "pesticide tueur d'abeilles" pour la culture de la betterave sucrière pour la 3^e année consécutive. La Fondation s'est mobilisée, notamment sur les réseaux sociaux, pour dénoncer ce recul inacceptable qui aurait pu être évité grâce à un financement plus important sur la recherche d'alternatives à ces produits, en amont de leur interdiction.



C'est finalement grâce à la Cour de Justice de l'Union européenne que cette dérogation a été annulée, cette dernière jugeant que la France ne pouvait déroger à cette interdiction formelle de la Commission européenne.

NOUS AIMONS, NOUS SOUTENONS !

Dans le cadre de notre dispositif Génération Climat nous avons financé 6 projets de jeunes qui contribuent à une agriculture sans pesticides en France parmi lesquels : Palett : des outils low tech pour produire plus durablement



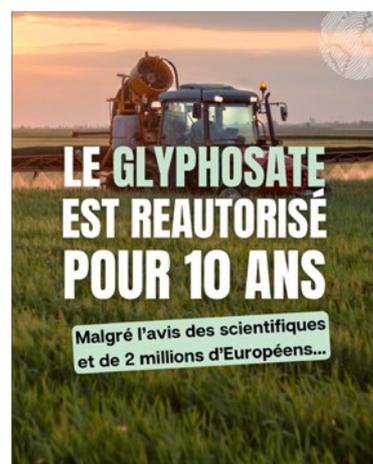
Un travail de longue haleine au niveau européen

Dans le cadre du Pacte Vert, l'Union européenne devait se doter d'un texte dédié à l'utilisation durable des pesticides, dit Règlement "SUR", qui visait à réduire de 50 % l'usage et les risques associés aux pesticides chimiques dans l'UE d'ici à 2030. Dans le cadre des négociations de ce texte, la FNH a rencontré de nombreux décideurs pour peser sur la position française, en échangeant notamment avec les ministères de l'Agriculture, de l'Économie, avec le Secrétariat général à la Planification écologique ou en participant à des coalitions inter-associatives françaises et européennes.

Malgré cet effort, le texte négocié a finalement été rejeté par le Parlement européen en novembre 2023, marquant ainsi une occasion manquée d'enclencher la transition agroécologique pour tous les agriculteurs européens.

En parallèle des discussions françaises et européennes sur la diminution des pesticides, la Commission européenne votait, en novembre 2023, la réautorisation du glyphosate pour 10 ans. La Fondation s'est mobilisée avec d'autres associations comme Foodwatch, Générations Futures, WWF France ou la Confédération paysanne, pour demander à la France de voter contre cette réautorisation, en s'appuyant sur une pétition signée par plus de 600 000 citoyens. En complément, elle a sensibilisé sa communauté aux dangers du glyphosate pour la santé, l'environnement et la biodiversité, ainsi que les alternatives qui s'offrent aujourd'hui aux agriculteurs pour s'en passer.

En dépit de cette mobilisation d'ampleur, plusieurs pays, dont la France, se sont finalement abstenus et le vote des 27 États membres n'a pas atteint la majorité qualifiée requise pour bloquer cette réautorisation.



Inflation dans nos assiettes, quelle réalité derrière la guerre des prix ?

Suite à la guerre en Ukraine, les prix de l'alimentation ont flambé. Certains acteurs ont donc profité des tensions pour exiger des reculs sur les normes environnementales européennes dans le but de produire plus et plus intensivement.



Mais est-ce vraiment un manque d'approvisionnements qui a fait exploser les prix ? Faut-il produire encore davantage pour nourrir le monde et faire baisser les prix ? Pour répondre à ces questions, la Fondation a élaboré un décryptage sous format de livret téléchargeable.

Elle a ainsi lancé le premier numéro de sa collection « 5 questions pour comprendre » : des publications qui visent à vulgariser les sujets liés à la transition écologique et donner les clés pour agir.

► 4 000 téléchargements

SOUTENIR UN ÉLEVAGE LOCAL ET ÉCOLOGIQUE

Dans un contexte actuel qui valorise les exploitations intensives néfastes pour le climat et la biodiversité, tout en ne parvenant plus à garantir des revenus et des conditions de travail décentes pour les éleveurs, nous avons fait du soutien à l'élevage durable une nouvelle priorité de notre Fondation. Nous avons dressé un état des lieux de la double impasse environnementale et socio-économique dans laquelle se trouve l'élevage bovin. Nous avons fait la lumière sur la répartition de la valeur dans le secteur laitier conventionnel et prouvé que parier sur la structuration-diversification des fermes d'élevage est un choix pour la planète et le renouvellement des générations.



ELYNE ETIENNE
RESPONSABLE
ÉLEVAGE DURABLE

Élevage bovin : comment sortir de l'impasse ?



Dans son rapport paru en juillet 2023 : Élevage bovin, comment sortir de l'impasse ? nous avons passé au crible les politiques publiques, mettant en avant leur faiblesse pour non seulement répondre aux enjeux climatiques et de préservation de la biodiversité, mais aussi pour assurer à l'élevage un avenir durable.

Les résultats de cette étude ont été présentés lors du Sommet de l'élevage au mois d'octobre.

Sur la base de cette expertise, nous avons porté différentes propositions de politiques publiques auprès des parlementaires et des ministères de l'Agriculture et de la Transition écologique, notamment dans le cadre du Projet de Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles : inciter à consommer moins et mieux de produits animaux, réglementer de manière plus

contraignante la taille des exploitations pour mettre un terme aux tendances d'agrandissement-concentration et donc d'intensification, orienter les soutiens à l'élevage durable.



► Notre thread a fait un carton avec 7 000 vues

Quel élevage pour demain ?

Présentation des travaux communs avec le Collectif Nourrir au Salon de l'Agriculture

Nous avons participé à une table ronde le 1^{er} mars 2023 avec le Collectif Nourrir pour présenter notre vision commune de l'élevage de demain au public du Salon de l'Agriculture et aux journalistes présents. Au nom des 50 organisations membres du Collectif, notre responsable élevage a défendu l'importance de soutenir l'élevage agroécologique et d'en finir avec l'élevage industriel, néfaste pour les éleveurs, la planète et le bien-être animal.

« Oui à l'élevage, mais pas industriel ! » militent 50 organisations au salon de l'agriculture

Le Collectif Nourrir a présenté ce 1^{er} mars au salon de l'Agriculture sa vision commune « pour réconcilier élevage et environnement ».

Publié le 1 mars 2023 - Par Nathalie Marchand



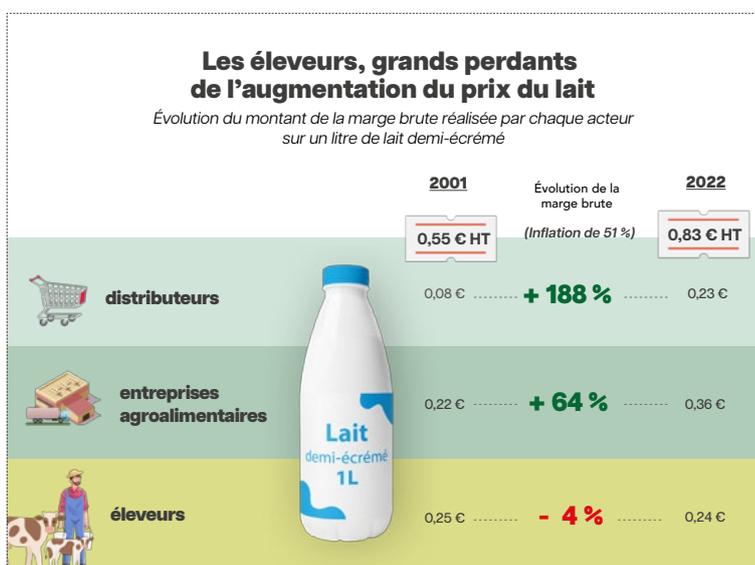
Éleveurs et consommateurs, grands perdants de la hausse des produits laitiers

Sensible aux appels à l'aide des éleveurs et au défi d'une transition agroécologique du secteur qui demeurera impossible sans rémunération correcte des éleveurs, nous nous sommes également penchés sur la répartition de la valeur dans le secteur laitier conventionnel. Durant plusieurs mois, nous avons étudié, avec le bureau d'études Le BASIC, l'évolution des résultats économiques des acteurs de la filière depuis 2018, ainsi que la répartition de la valeur issue de la vente d'une brique de lait demi-écrémé et celle d'une plaquette de beurre de 250g, sur plus de 20 ans.

A travers ces analyses, nos experts ont mis en évidence les inégalités entre les différents maillons de la filière laitière dans le partage de la valeur ajoutée. En effet, cette filière est en pleine croissance, mais les bénéficiaires profitent avant tout à l'industrie agroalimentaire et à la grande distribution, alors que les éleveurs gagnent moins que le SMIC horaire, et ont des revenus fortement dépendants des subventions publiques.

Par exemple, à l'échelle d'une brique de lait demi-écrémé, les éleveurs ont perdu 4 % de marge brute sur 20 ans, alors que le prix de cette brique augmentait de 51 %, et les profits des entreprises agroalimentaires et de la grande distribution de 64 % et 188 % respectivement.

Nous avons également élaboré plusieurs propositions qui ont été portées par notre équipe plaidoyer auprès des décideurs politiques et des acteurs économiques, notamment les interprofessions. Parmi les mesures proposées : demande de plus de transparence sur les marges des acteurs de la transformation et de la distribution, création d'un fonds mutualisé de transition agroécologique abondé par un pourcentage des bénéfices et dividendes exceptionnels de ces acteurs, soutien des organisations de producteurs laitiers répondant à des critères sociaux et environnementaux...



La publication de ce rapport a fait l'objet

- ▶ D'une conférence de presse
- ▶ D'une quinzaine de retombées presse dont un plateau sur BFM Business et une chronique sur France Info
- ▶ De posts sur les réseaux sociaux dont un thread sur X qui a fait 29 000 vues !
- ▶ Une conférence a également été organisée à l'Assemblée nationale le 14 décembre 2023 sur l'avenir de l'élevage, en partenariat avec l'ONG CIWF, en présence d'une centaine de personnes dont des députés.



Un horizon pour les fermes d'élevage : restructurer-diversifier



A travers ce rapport paru en octobre 2023, nous avons cette fois souhaité aborder un autre sujet essentiel pour l'avenir de l'élevage : la transmission des fermes et le renouvellement des générations. En partenariat avec la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique et Terre de Liens, nous avons mis en lumière la restructuration-diversification, une solution possible pour l'avenir qui consiste à reconcevoir le système agricole d'une exploitation notamment en arrêtant la mono-production et en adoptant de nouvelles pratiques plus écologiques.

Notre rapport présente 12 fermes d'élevage engagées dans un processus de restructuration-diversification sur l'ensemble du territoire, et analyse de manière très concrète les conséquences et les modalités de cette pratique : création d'emplois (3,4 fois plus de main d'œuvre employée), conditions de vie et de travail (la dimension souvent collective facilite l'organisation des congés), accélération de la transition agroécologique, implantation sur le territoire (circuits courts).

Avec nos partenaires, nous avons également mis en évidence les freins et obstacles à lever pour favoriser ces pratiques, qui nécessitent des moyens humains et financiers importants pour la reconception des bâtiments notamment.

En s'appuyant sur les résultats de cette étude, nous avons porté des amendements, dont un pour créer un réseau d'expérimentations de projets de restructuration-diversification, assorti d'une enveloppe financière. Cet amendement a été déposé pour l'étude en commission et en séance publique par plusieurs députés de 7 groupes politiques différents dans le cadre du Projet de Loi de Finances 2024.

NOUS AIMONS, NOUS SOUTENONS !

La FNH soutient aussi l'élevage durable et local sur le terrain

Avec notre dispositif jeunesse Génération Climat, nous avons soutenu Nolween et Loréna dans la réalisation de leur projet : l'installation de deux vaches dans une parcelle à Chavagne (Bretagne) pour pratiquer l'éco-pâturage et sensibiliser les habitants à l'élevage durable.



- ▶ **Les conclusions de notre rapport ont fait l'objet de plusieurs retombées presse** dont un reportage de La France Agricole sur la ferme des Arbolèts, étudiée dans la contribution.
- ▶ **Un thread sur X** avec presque 6 000 vues a été réalisé.





FAVORISER UNE ALIMENTATION RESPONSABLE

En 2023, nous nous sommes mobilisés pour l'élaboration d'une Stratégie Nationale ambitieuse en faveur de l'Alimentation, la Nutrition et le Climat (SNANC), nous avons proposé des amendements, sommes intervenus dans de nombreux événements et groupes de travail pour faire évoluer les politiques publiques. Parallèlement, nous avons poursuivi le déploiement, sur le terrain, de notre démarche Mon Resto Responsable®, passant le cap de 1900 restaurants engagés !



SARAH PECAS

DIRECTRICE DE LA
MOBILISATION DES
ACTEURS DU TERRITOIRE

Pour une Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat ambitieuse

Aux côtés d'associations de consommateurs, de familles, de lutte contre la précarité alimentaire, de paysans, de professionnels de santé et de protection de l'environnement, la Fondation s'est mobilisée pour demander au gouvernement l'élaboration d'une Stratégie Nationale ambitieuse en faveur de l'Alimentation, la Nutrition et le Climat (SNANC).

Nous avons porté 13 recommandations aux côtés de ce collectif, parmi lesquelles une demande d'accompagnement des acteurs de la restauration collective vers une offre de repas sains, durables et accessibles. Nous avons notamment porté cette proposition sous forme d'amendement dans le cadre du Projet de Loi de Finances 2024.

Avec 70 autres organisations de la société civile, notre équipe a également cosigné une lettre ouverte à la Première Ministre, afin de demander que la SNANC soit à la hauteur des enjeux écologiques, mais également de justice sociale et de santé publique.

Accompagner le changement de pratiques avec Mon Restau Responsable®

Si la restauration collective a besoin de moyens pour faire évoluer ses pratiques, elle a aussi besoin d'une méthode pour s'organiser et fédérer les équipes. C'est pour cette raison que nous travaillons depuis 2016, au déploiement de la garantie participative d'engagement Mon Restau Responsable®, créée avec le réseau Restau'Co.



Les territoires de Rouen et de la Loire ont rejoint la démarche

En 2023, deux journées territoriales Mon Restau Responsable ont été organisées. Ces journées sont un temps fort et central de la démarche : elles visent à créer une dynamique au sein d'un territoire entre plusieurs secteurs (médico-social, éducation, administration...) en partageant les bonnes pratiques en termes d'alimentation durable et en créant des liens entre tous les acteurs.



- ▶ Le 5 juin, pour la journée mondiale de l'environnement, une dizaine de collectivités, trois clubs sportifs, l'association des Compagnons du Devoir et le groupement hospitalier de territoire Rouen Coeur de Seine (soit 30 000 repas par jour au total) ont adhéré ou renouvelé leur engagement dans la démarche.



- ▶ Le 10 novembre 2023, le Groupement hospitalier territorial de la Loire (GHT), servant 4 600 000 repas par an au sein de 10 établissements a rejoint la démarche. Le secteur médico-social représente à lui seul 50 % des repas servis en restauration collective. Elle a par conséquent un grand rôle à jouer non seulement dans le soutien aux filières agricoles locales et durables, mais aussi dans la réduction du gaspillage alimentaire ou encore dans la qualité des repas servis, partie intégrante du soin !

Chaud devant : une refonte de l'outil web tout juste sorti du four !

Afin de faciliter davantage la démarche des restaurants engagés, nous avons mené, avec notre partenaire le réseau Restau'Co une grande refonte du site internet Mon Restau Responsable. Ce projet a été rendu possible grâce au soutien du Programme National de l'Alimentation. Ainsi, le parcours utilisateur a été repensé et désormais les restaurants ont accès à un nouveau tableau de bord avec de nombreuses fonctionnalités qui simplifient leur quotidien :



- ▶ Inviter des collaborateurs à rejoindre le tableau de bord et impliquer ainsi toute son équipe dans la démarche d'amélioration ;
- ▶ La suggestion d'engagements selon le résultat du questionnaire d'auto-évaluation ;
- ▶ Un module pour organiser sa séance publique pas à pas avec tous les documents nécessaires mis à disposition ;
- ▶ Un module de suivi des indicateurs EGAlim ;
- ▶ Une bibliothèque de ressources à consulter pour aider les restaurants à mener à bien leurs engagements et une liste d'acteurs de terrain à contacter pour ce faire...

Renforcer la consommation de produits biologiques

La fin de l'année 2023 a été marquée par le lancement d'un travail de recherche et de modélisation sur le sujet de l'agriculture biologique au sein du Programme "Favoriser une alimentation responsable" portant sur l'estimation des débouchés nécessaires pour relancer la filière biologique en crise. Les conclusions ont été publiées en janvier 2024.

Participation à des groupes de travail et événements sur le sujet de l'alimentation durable

Notre équipe plaidoyer est intervenue lors de plusieurs événements portant sur le sujet de l'alimentation durable, tels que :

- ▶ Les Assises de la restauration collective (15 novembre 2023) pour promouvoir une restauration collective plus durable ;
- ▶ Les Rencontres nationales de l'Alimentation Durable (14 décembre 2023), piloté par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), pour donner une conférence sur les enjeux de l'alimentation durable et de la SNANC.

Par ailleurs, nous avons activement participé aux Conseil National de l'Alimentation (CNA) et au Conseil National de la Restauration Collective (CNRC) dont la Fondation est membre.



NOUS AIMONS, NOUS SOUTENONS

Avec le dispositif Génération Climat, la Fondation a soutenu Laura et Laurie pour mettre en œuvre leur initiative sur le campus universitaire de Bourg-en-Bresse. Leur objectif : aider les étudiants à mieux se nourrir, grâce à des ateliers de cuisine autour des légumineuses ou encore des ateliers de fabrication de marmites norvégiennes pour cuisiner à moindre coût énergétique.





PROMOUVOIR UNE MOBILITÉ DÉCARBONÉE

En 2023, nous avons approfondi notre compréhension de la précarité énergétique en France afin d'élaborer des solutions pour favoriser le report modal et offrir à tous une alternative à la voiture individuelle.



JULIEN BELTOISE
RESPONSABLE
MOBILITÉ DURABLE

Un zoom sur les zones péri-urbaines



La 2^e édition du Baromètre national des mobilités réalisé par notre Fondation et Wimoov en 2022 a révélé que plus de 13 millions de personnes se trouvaient en situation de précarité mobilité. Parmi ces 13, 3 millions de personnes plus de la moitié (8 millions) vivent dans des territoires périurbains éloignés des villes-centres. Ce sont ces territoires souvent réputés pour être particulièrement

dépendants de la voiture individuelle et considérés comme des « oubliés des politiques de transports publics », que nous avons étudiés en 2023 dans un focus inédit.

Et les résultats sont clairs :

- ▶ Dans les zones les moins denses, quatre habitants sur cinq déclarent utiliser leur voiture au quotidien (79 % des propriétaires de véhicules) mais 1 habitant sur quatre dit n'avoir aucune alternative à la voiture à proximité (24 %).
- ▶ Dans le périurbain dense, les alternatives à la voiture individuelle existent, mais sont encore insuffisamment utilisées. Seuls 36 % des sondés de cette zone déclarent recourir aux transports collectifs comme mode principal, contre 59 % utilisant la voiture tous les jours. Un constat qui illustre la difficulté à changer des habitudes fortement ancrées.

Face à ces résultats et pour aller plus loin dans notre analyse, nous avons souhaité interroger les solutions à notre portée, en menant une série d'entretiens qualitatifs auprès de chercheurs, de scientifiques, d'élus territoriaux, et d'acteurs privés. Ces échanges ont permis de mettre en lumière plusieurs initiatives (déploiement de réseaux cyclables et de services de transport à la demande, mise en place de lignes de covoiturage, développement des véhicules intermédiaires, réaménagement du territoire...) qui tentent de répondre à la densification des transports alternatifs et à l'autosolisme.

Cette étude inédite et particulièrement riche d'enseignements pour les acteurs des territoires a été diffusée auprès de toutes les communes de France. Les résultats ont également été présentés lors de conférences :

- ▶ Au forum automobile organisé par la CGT et le Réseau Action Climat en mai 2023 (environ 300 personnes).
- ▶ Auprès des membres du Pacte de Pouvoir de Vivre en juin 2023 (environ 50 personnes).
- ▶ Lors des Journées de l'Économie Autrement organisées par Alternatives Économiques en novembre 2023 (environ 100 personnes).

Par ailleurs, les résultats de l'étude ont également été présentés au ministre des Transports et à son cabinet lors d'un échange dédié (juin 2023).

Pour une transition juste du secteur automobile

Notre Fondation travaille depuis de longues années en faveur d'une transition du secteur automobile qui concilie les préoccupations environnementales et les enjeux sociaux, notamment en termes de préservation de l'emploi. Un des moyens d'y parvenir est de définir une trajectoire acceptable pour le secteur, notamment en orientant les financements vers la production de petits véhicules économes en énergie, plus accessibles financièrement. C'est le sens de la tribune que François Gemenne, président de notre Conseil scientifique, a cosigné avec cinq spécialistes de la transition écologique, dont Jean-Marc Jancovici dans le journal Le Monde en juin 2023. Cette contribution est intervenue alors que la France et d'autres pays européens annonçaient plusieurs mesures pour relancer la production de véhicules sur leur territoire, et notamment l'ouverture de gigafactories pour construire des batteries électriques.

Face à la volonté du gouvernement allemand de créer une exception pour autoriser la vente de véhicules alimentés par des e-fuels, un courrier a également été adressé par la Fondation et ses partenaires aux ministres français de la Transition Écologique, de la Transition Énergétique, de l'Économie et des Transports en mars 2023 visant à rappeler notre soutien à l'objectif de fin de vente de l'ensemble des véhicules thermiques en 2035.

Groupes de travail & conférences

Enfin, la Fondation a participé à différentes instances d'échanges et de concertation : groupes de travail "Voitures de demain" organisés dans le cadre du renouvellement de la Stratégie de Développement des Mobilités Propres (SDMP), réunions du Conseil National de la Refondation dédiées à la mobilité (sessions consacrées à la décarbonation des transports et aux mobilités longue distance) ou encore au Forum Décarbonation de la filière ferroviaire organisé par la Fédération des Industries Ferroviaires (FIF) et la SNCF.

Le Conseil d'administration

Les statuts

Organisation

Conformément à ses statuts, la Fondation pour la Nature et l'Homme est administrée par un Conseil d'administration.

Depuis le 24 novembre 2021, suite à la démission de Nicolas Hulot de ses fonctions de président d'honneur et à sa renonciation d'exercer ses fonctions d'administrateur, le Conseil d'administration est composé de 11 membres.

- ▶ 3 au titre du collège des membres fondateurs, 3 membres élus parmi les personnes morales ou physiques soutenant la Fondation par leur mécénat financier ou de compétence.
- ▶ 3 au titre du collège des amis de la Fondation, élus parmi les 10 membres du comité consultatif des donateurs et des donatrices, qui sont élus par les donateurs ayant fait au moins un don au cours de l'année précédant l'élection.
- ▶ 5 au titre du collège des personnalités qualifiées, en raison de leurs compétences dans le domaine d'activité de la Fondation.

Un commissaire du gouvernement, désigné par le ministère de l'Intérieur assiste aux séances du Conseil d'administration avec voix consultative. Il veille au respect des statuts et au caractère d'utilité publique de l'activité de la Fondation. Le commissaire aux comptes participe aux réunions du Conseil, sans voix délibérative et présente son rapport sur les comptes annuels et ses recommandations.

Sont invités à assister aux séances du Conseil d'administration, avec voix consultative :

- ▶ Un représentant du Comité de la Charte du Don en confiance.
- ▶ La présidente du Conseil scientifique de la FNH.

Le Conseil d'administration élit, parmi ses membres, un Bureau composé d'un président, d'un ou deux vice-présidents et d'un trésorier. Le Bureau est notamment chargé d'instruire tous les sujets soumis au Conseil d'administration, de lui remettre le rapport moral et financier, de veiller à l'exécution des décisions prises par le Conseil, de préparer et de contrôler le budget et les comptes de la Fondation.

Missions et attributions du Conseil d'administration

- ▶ Il arrête le programme d'action de la Fondation.
- ▶ Il vote, sur proposition du Bureau, le budget et ses modifications.
- ▶ Il adopte le rapport qui lui est présenté annuellement par le Bureau sur la situation morale et financière.
- ▶ Il désigne un ou plusieurs commissaires aux comptes.
- ▶ Il accepte formellement les dons et legs.
- ▶ Il ratifie la création de fonds et de fondations sous égide de la Fondation.
- ▶ Il délibère sur les conventions engageant la Fondation.
- ▶ Il autorise les acquisitions et cessions de biens mobiliers et immobiliers, les marchés, baux et contrats de location, les emprunts, les cautions et garanties accordées au nom de la Fondation.
- ▶ Il fixe les conditions de recrutement et de rémunération du personnel.
- ▶ Il nomme le président du Conseil scientifique.
- ▶ Les fonctions de président et celles des administrateurs ne font l'objet d'aucune rémunération. Seuls leurs frais de transport et d'hébergement sont pris en charge par la Fondation en cas de déplacement dans le cadre de leur mission.

En 2023, le Conseil s'est réuni 3 fois.

Composition du Conseil d'administration (au 31 décembre 2023)

Le collège des membres fondateurs

- ▶ **Béatrice Debosque**, directrice générale d'API Restauration.
- ▶ **Mikaël Lemarchand**, directeur de l'Engagement Sociétal et de la Transition Ecologique, SNCF.
- ▶ **Charles Kloboukoff**, président fondateur de Léa Nature.

Collège des amis de la Fondation

- ▶ **Helle Frank Liautaud**, membre de Conseils d'administration et présidente de B Lab France.
- ▶ **Frédérique Nicoli Ly**, professionnelle de la RSE (responsabilité sociale de l'entreprise) et du développement durable appliqué aux organisations.
- ▶ **Axel Othelet**, Directeur de Alterre Bourgogne Franche-Comté. Consultant et enseignant aux universités de Lorraine, Franche-Comté et Bourgogne.

Collège des personnalités qualifiées

- ▶ **Gildas Bonnel**, historien de formation, président de l'agence Sidièse et de la commission RSE de l'Association des agences conseil en communication, président de la FNH.
- ▶ **Michèle Pappalardo**, diplômée de sciences politiques Paris et de l'ENA, fondatrice de Michèle Pappalardo Conseil, cabinet de conseil en stratégie durable, vice-présidente de la FNH.
- ▶ **Anne de Béthencourt**, fondatrice de Reset The World, cabinet de conseil en transformation écologique, membre du Conseil économique, social et environnemental, trésorière de la FNH.
- ▶ **Leah Ball**, consultante en développement durable.
- ▶ **Laurent Piermont**, ingénieur agronome et docteur en écologie.

La commissaire du gouvernement

- ▶ **Christian de Boisdeffre**, administrateur général des finances publiques.

Le Bureau

En 2023, le Bureau s'est réuni 7 fois. Au 31 décembre 2023, il était composé de :

- ▶ **Gildas Bonnel**, président.
- ▶ **Michèle Pappalardo**, vice-présidente.
- ▶ **Anne de Béthencourt**, trésorière.

Le comité consultatif des donateurs et donatrices

Composé de 10 donateurs et donatrices fidèles, il est élu par l'ensemble des contributeurs actifs de la Fondation, pour un mandat de 4 ans, renouvelable une fois. 6 femmes et 4 hommes, de 38 à 58 ans, venant de 9 départements différents et exerçant diverses professions représentent ainsi la communauté donatrice auprès de la direction de la Fondation et du Conseil d'administration. Leurs rôles sont les suivants :

- ▶ Ils sont informés et consultés sur les activités et le fonctionnement de la Fondation.
- ▶ Ils expriment le point de vue des donateurs.
- ▶ Ils élisent les 3 représentants des donateurs au Conseil d'administration (qui constituent le Collège des amis de la Fondation).

Le comité se réunit au moins deux fois par an avec la direction de la Fondation et les personnes invitées en fonction des sujets à l'ordre du jour.

Direction et personnel

Les activités opérationnelles de la Fondation sont placées sous la responsabilité de la directrice générale, nommée par le président après avis du Conseil d'administration.

La directrice générale est assistée par les instances suivantes :

- ▶ Le comité de direction a pour rôle de piloter la Fondation au quotidien, dans le cadre de la stratégie opérationnelle et des objectifs définis. Il réunit chaque semaine la directrice générale, la directrice administrative et financière, le directeur du plaidoyer et des programmes, la directrice de la communication et de la mobilisation citoyenne, la directrice de la mobilisation des acteurs du territoires, le directeur du mécénat et le directeur de la générosité du public.
- ▶ Le Conseil scientifique.

Bilan social 2023

- ▶ L'effectif salarié au 31 décembre 2023 était de 27 personnes, avec une moyenne d'ancienneté de 6,5 ans (24 CDI, 3 CDD). 13 salariés ont entre 22 et 39 ans, 14 ont 40 ans ou plus.
- ▶ Sur l'ensemble des effectifs salariés sur l'année 2023, 66 % sont féminins, 34 % masculins,
- ▶ 1 apprenti, 2 services civiques et 3 stagiaires ont renforcé les équipes au cours de l'année. La Fondation a aussi bénéficié d'un équivalent temps plein avec 2 personnes en mécénat de compétences.
- ▶ Les 3 salaires annuels bruts les plus importants représentent 237 200 euros au 31 décembre 2023.
- ▶ 1 délégué du personnel titulaire et 1 suppléant, sur un collège unique, représentent les salariés auprès de la direction.
- ▶ Les accords et chartes en vigueur au sein de la Fondation concernent les sujets du droit à la déconnexion, de l'aménagement du temps de travail (RTT), du compte épargne temps (CET) et de l'usage informatique.
- ▶ L'ensemble de l'équipe a bénéficié d'une sensibilisation aux premiers secours et à l'usage d'un défibrillateur, qui a été installé dans les locaux.
- ▶ 33 % des salariés utilisent quotidiennement le vélo et le reste de l'équipe les transports en commun pour leur déplacement domicile-travail.

Transparence de la gestion

Le rapport d'activité est à la disposition du public dans son intégralité sur le site Internet de la Fondation. Il est également envoyé sous forme papier à toute personne qui en fait la demande. Les donateurs et les mécènes de la Fondation reçoivent automatiquement *L'Essentiel*, un rapport simplifié, contenant les comptes.

Contrôle interne, audits et gestion des risques

La Fondation est suivie régulièrement par le contrôleur du Don en confiance, qui est invité à participer aux Conseils d'administration.

Les comptes de la Fondation sont contrôlés et certifiés chaque année par un commissaire aux comptes, qui est invité à participer également à chaque Conseil d'administration.

La Fondation est accompagnée par des conseils externes : experts comptables, avocats en droit des associations et Fondation, en droit social. En 2023, à l'occasion du changement d'expert comptable, la fondation a fait faire un audit comptable et financier.

Depuis 2015, la Fondation a mis en place une cartographie des principaux risques liés à l'activité de la Fondation avec une déclinaison de fiches de risques pour le suivi de chacun : risques financiers, risques de réputation, risques liés à la sécurité des biens et des personnes, risques conflictuels. Ce dispositif permet une prévention et une maîtrise des principaux risques et assure une continuité de l'activité dans le respect de ses valeurs et de sa mission sociale.

Au cours du dernier semestre, la Fondation a mis à jour son manuel de procédures. Il a pour objet de présenter les organes de gouvernance et leur rôle, les bonnes pratiques mises en place qui garantissent la transparence et un bon fonctionnement au service de la mise en œuvre des projets de la Fondation. Les limitations d'engagement et procédures de choix des prestataires ont été revues et validées par le Conseil d'administration du 28 septembre 2022.

Afin d'éviter tout conflit d'intérêt potentiel, il est demandé à chaque membre du Conseil d'administration de remplir une déclaration d'intérêts.

Le Conseil scientifique de la Fondation

Le Conseil scientifique de la FNH est composé de plus de 30 universitaires et scientifiques reconnus, spécialistes des sciences de la matière et du vivant (écologues, climatologues, agronomes, physiciens, etc.) et des sciences humaines et sociales (sociologues, économistes, historiens, philosophes, juristes, etc.). En 2023, François Gemenne, politologue, membre du GIEC, spécialiste de la gouvernance du climat et des migrations, a été nommé président du Conseil scientifique. Thierry Libaert, chercheur en communication, Professeur des universités en sciences de l'information et de la Communication, en assure quant à lui la vice-présidence.

Ses membres sont les suivants :

- ▶ **Clémentine Baldon** – Avocate, Chargée d'enseignement à l'ESSEC.
- ▶ **Julien Betaille** – Juriste de l'environnement, Professeur à l'Université de Toulouse, membre de l'Institut Universitaire de France.
- ▶ **Nathalie Blanc** – Géographe, Directrice de recherche - CNRS, Directrice du Centre des Politiques de la Terre.
- ▶ **Loïc Blondiaux** – Sociologue, Professeur de science politique - Université Paris I Panthéon-Sorbonne.
- ▶ **Nicolas Bouleau** – Mathématicien et philosophe des sciences. Professeur émérite à l'École des Ponts ParisTech.
- ▶ **Yuna Chiffolleau** – Sociologue, Directrice de recherche - INRAE
- ▶ **Marion Cohen** – Economiste, Responsable de recherche - Heart Leadership University. Co-fondatrice de The Other Economy.
- ▶ **Marie-Anne Cohendet** – Constitutionnaliste, Professeure de droit public à l'École de droit de la Sorbonne.
- ▶ **Patrick Criqui** – Economiste, Directeur de recherche - CNRS, Université Grenoble-Alpes.
- ▶ **Philippe Cury** – Écologue, Directeur de recherche – Institut de Recherche pour le Développement et directeur de l'UMR - EME 212 (IRD, Ifremer et Université Montpellier 2).
- ▶ **Anneliese Depoux** – Chercheuse en sciences de l'information et de la communication - Laboratoire Interdisciplinaire d'Évaluation des Politiques Publiques, co-fondatrice de l'Alliance Santé Planétaire.
- ▶ **Marc Dufumier** – Agronome, Professeur émérite - AgroParisTech. Président de la Plateforme pour le Commerce Équitable.
- ▶ **Marie Duru-Bellat** – Sociologue, Professeure des universités - Sciences Po Paris.

- ▶ **Jeanne Fagnani** – Sociologue, Directrice de recherche honoraire - CNRS. Co-rédactrice en chef de la Revue Française des Affaires Sociales.
- ▶ **Jean-Baptiste Fressoz** – Historien, Chercheur au CNRS. Professeur à l'EHESS et à l'Ecole des Ponts et Chaussées.
- ▶ **Pierre Friedlingstein** – Climatologue, Membre de la Royal Society. Laboratoire de Météorologie Dynamique - CNRS.
- ▶ **Philippe Guarrigues** - Écotoxicologue, Directeur de Recherche - CNRS. Directeur de l'Institut des Sciences Moléculaires.
- ▶ **Pierre-Henri Gouyon** – Agronome, Professeur émérite au Muséum national d'Histoire naturelle et à AgroParisTech.
- ▶ **Alain Grandjean** – Economiste, Co-fondateur et associé du cabinet de conseil Carbone 4. Membre du Conseil économique pour le développement durable.
- ▶ **Charlotte Halpern** – Docteure en science politique, Chercheuse au Centre d'études européennes et de politique comparée de Sciences Po.
- ▶ **Alain Karsenty** – Économiste, Chercheur - CIRAD - Montpellier.
- ▶ **Marc Lachièze Rey** – Astrophysicien, directeur de recherches - CNRS. Laboratoire Astroparticules et Cosmologie - Université Paris 7.
- ▶ **Jacques Lecomte** – Docteur en psychologie.
- ▶ **Chantal Le Mouél** - Economiste, Directrice de recherche – INRAE.
- ▶ **Pascal Mayol** - Président du groupe Environnement et Nature au CESE.
- ▶ **Marie-Antoinette Mélières** – Climatologue, Enseignante-chercheuse - Université de Grenoble.
- ▶ **Nathalie Ros** – Juriste, Professeure de droit international public - Université François Rabelais de Tours. Vice-présidente et Secrétaire générale de l'Association internationale du Droit de la Mer.
- ▶ **Laurence Scialom** - Économiste, Professeure d'économie à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.
- ▶ **Sophie Swaton** – Économiste et philosophe, Université de Lausanne.
- ▶ **José Tissier** - Agroéconomiste, président du collectif Commerce équitable France.

La FNH est membre de ces organismes :

Organisations internationales

- ▶ Comité économique et social européen (Thierry Libaert).

Organisations nationales

Organismes officiels

- ▶ Conseil national de la transition écologique
- ▶ Conseil économique, social et environnemental (Cécile Ostria, Pascal Mayol).
- ▶ Comité national de la biodiversité
- ▶ Conseil national de l'alimentation
- ▶ Conseil national de la restauration collective
- ▶ Comité d'orientation stratégique et de suivi du plan Ecophyto

Associations

- ▶ Association Fête de la nature
- ▶ Le Don en Confiance
- ▶ Centre français des fonds et fondations
- ▶ France Générosités
- ▶ Réseau national des PAT.
- ▶ Comité français de l'UICN
- ▶ Réseau Action Climat
- ▶ Collectif Nourrir
- ▶ Pacte du Pouvoir de Vivre
- ▶ Finance Watch
- ▶ Entreprises et organisations professionnelles
- ▶ 1% pour la planète France

Participation à des groupes de travail, commissions et comités extérieurs

- ▶ Groupe de travail "Élevage et environnement" mené par l'interprofession bovine – INTERBEV.
- ▶ Groupe de travail "Agriculture" de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC)
- ▶ Plateforme de dialogue sur les autorisations de mise sur le marché de produits phytosanitaires (ANSES)
- ▶ Groupe de travail national sur la sobriété foncière (Ministère de la Transition Ecologique - Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages)
- ▶ Conseil National de la Refondation (thématiques Mobilités et Biodiversité)
- ▶ Programme Nature 2050 de la CDC Biodiv.
- ▶ Comité de missions de la CDC Biodiv.
- ▶ Domestic Advisory Group du CETA.

LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Développer la générosité des donateurs, c'est avant tout construire une relation de confiance avec des femmes et des hommes qui partagent nos valeurs et nos convictions.

Une relation nourrie par des échanges réguliers pour expliquer pourquoi nous choisissons certains enjeux plutôt que d'autres, à partager notre savoir, nos avancées, mais également nos frustrations face à des défis colossaux qui n'avancent pas assez vite.

L'acte de don, quelle que soit sa forme et son montant (don ponctuel, régulier, assurance-vie, legs...) vient conforter cette confiance accordée. C'est une très belle récompense et un encouragement à poursuivre.

Mille fois merci à nos donateurs et donatrices.



CLAUDE POUVREAU

DIRECTEUR DE LA COLLECTE DE FONDS

Témoignage

« Vous savez, de mon côté, je suis parfois tentée de baisser les bras tellement les enjeux sont immenses, complexes et sur le long terme. Mais je sais que je peux compter sur votre Fondation pour poursuivre les efforts quand moi je m'essouffle. C'est aussi pour cela que je soutiens la Fondation : je sais que vous, vous continuerez d'agir – en mon nom ! » (décembre 2023)



En 2023, la Fondation a ainsi poursuivi ses actions visant à développer la générosité des particuliers qui représente plus de 40% de ses ressources. Ainsi, trois temps forts ont été proposés aux sympathisants et aux donateurs de la Fondation, à la fois pour les sensibiliser, les informer sur certaines problématiques environnementales mais aussi leur donner la possibilité de soutenir les actions de la Fondation.



En mai 2023, la Fondation a lancé « Perdus de vue » en partant du constat que 3 composantes essentielles de nos vies sont en train de disparaître : agriculteurs, insectes pollinisateurs (et autres petits animaux) et milieux naturels à valeur ajoutée. Notre conviction partagée avec vous : il est encore temps d'enrayer leur disparition et de ne pas laisser s'effriter les liens entre l'Homme et la Nature ; bien au contraire, il faut reconstruire ce lien, l'encourager, le renforcer.



Octobre 2023, après une période estivale au cours de laquelle les manifestations du changement climatique étaient plus que visibles en France et partout sur la planète (records de températures, incendies, sécheresse extrêmes, orages violents et inondations...), la Fondation a souhaité faire participer l'ensemble de ses publics à une grande enquête nationale, construite sur la base du sondage réalisé en début d'année [lien vers page sondage Odoxa]. Objectif : questionner et faire réagir les Français sur l'impact du changement climatique sur la vie au quotidien. Vous avez été plus de 45 000 à participer à cette enquête – démontrant à quel point s'il le fallait, que ce sujet est au cœur des préoccupations des Français.



Fin novembre 2023, la Fondation lançait sa dernière campagne de l'année. Un rendez-vous important dans la relation avec ses donateurs et avec ses publics. Une campagne que l'on peut raconter ainsi : « Face à l'urgence climatique et à l'érosion de la biodiversité, il y a ceux qui nient encore l'urgence dans laquelle nous sommes, ceux qui attendent tout des autres, ceux qui renoncent face à l'ampleur des défis...

Et puis il y a « ceux qui font » : ce sont les équipes de la Fondation pour la Nature et l'Homme et, à leurs côtés, des milliers de citoyens, acteurs des territoires, agriculteurs, décideurs économiques ou responsables politiques en action pour faire des solutions

écologiques la chance de tous ». Jusqu'à fin décembre 2023, à travers cette nouvelle campagne, nous avons souhaité vous faire découvrir ces hommes et ces femmes dont les actions, additionnées les unes aux autres, ont un impact considérable.

Et nos donateurs - peut-être vous ? - font bien évidemment partie de « Ceux qui font » car c'est notamment grâce à leur soutien financier que nous pouvons poursuivre l'ensemble de nos actions.

NOS PARTENAIRES ET MÉCÈNES

L'engagement d'entreprises mécènes, de partenaires institutionnels publics et privés et de tout un écosystème de solutions solidaires à nos côtés est plus que jamais indispensable ! Outre le soutien financier dont nous sommes fiers de bénéficier, nous sommes convaincus que c'est en bâtissant des collaborations riches sur la forme comme sur le fond, en mettant à l'honneur le partage de nos expertises et la mise en mouvement de nos écosystèmes respectifs, que nous pourrons embarquer le plus grand nombre dans la transformation écologique et solidaire de notre société.



JÉRÉMY FRETIN
DIRECTEUR DU MÉCÉNAT

LE SAVIEZ-VOUS ?

À travers son Fonds TPE/PME, la Fondation compte également sur le soutien d'acteurs économiques dans les territoires qui ont choisi de mettre la solidarité au cœur de leurs engagements. Un grand merci à eux !

IL Y A MILLE ET UNE FAÇONS D'EXPRIMER SA GÉNÉROSITÉ...

En plus du mécénat financier, nos partenaires ont la possibilité d'engager leurs clients et collaborateurs autour des projets de la Fondation grâce à une grande diversité de dispositifs. Arrondi en caisse, arrondi sur salaire, programme de fidélité solidaire, défis sportifs, mécénat de compétences : par leur force mobilisatrice, tous ces outils concourent à donner encore plus d'ampleur à l'acte de don.

En 2023, grâce à notre réseau de partenaires financiers publics et privés, nous avons pu poursuivre la conduite et le renforcement des différents programmes et dispositifs portés par la Fondation pour la Nature et l'Homme.

C'est en mobilisant toutes celles et ceux qui disposent de leviers de changement entre leurs mains que nous pourrons agir efficacement pour que les solutions écologiques et solidaires deviennent la norme de nos sociétés.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble de nos partenaires pour leur précieux soutien :

NOS ENTREPRISES MÉCÈNES



NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS PUBLICS ET PRIVÉS



LES SOLUTIONS SOLIDAIRES



Paroles de mécène

Domorrow est un fonds de dotation philanthropique que nous avons créé en 2020 et qui soutient des initiatives œuvrant en faveur de la transition écologique et solidaire avec en particulier un programme agriculture durable.

En 2023, nous avons souhaité renouveler notre engagement auprès de la FNH pour une durée de 3 ans. Domorrow contribue à ce titre au financement du travail d'expertise et de prospective mené par la FNH dont les conclusions permettent entre autres d'étayer ses actions de plaidoyer.

Nous nous réjouissons de cette collaboration qui vient enrichir l'ensemble des projets soutenus par Domorrow dans les domaines de l'agriculture durable et de la biodiversité.»

Loïc Rousset,
Co-fondateur et président
de Domorrow

Créée en 1990 sur la conviction qu'en détruisant la nature et en perturbant l'équilibre planétaire, l'être humain est devenu une menace pour lui-même, la Fondation pour la Nature et l'Homme œuvre pour protéger nos vies. Au quotidien, elle rappelle que tous les hommes, les femmes et les enfants de cette planète ont profondément besoin d'une biodiversité riche et d'un climat stable car tout ce qui nous est cher en dépend : santé, bien-être, prospérité économique, justice sociale et solidarité.

Grâce à une expertise scientifique et technique forte et à des alliances au-delà des clivages, elle démontre aux décideurs politiques, aux acteurs économiques, aux collectivités, aux agriculteurs et aux citoyens qu'il est tout à fait possible et bénéfique de se nourrir dans le respect de la planète, de stopper la destruction des espaces naturels et de décarboner nos modes de transport. Pour y parvenir, elle produit de l'expertise, conçoit des propositions politiques pour faire évoluer les lois et les modèles économiques, et propose des actions concrètes de mobilisation sur les territoires et dans le quotidien de chacun.

Pour en savoir plus : www.fnh.org



FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

DÉPASSER LES CLIVAGES, INSPIRER LES COURAGES